

## ATTENDU QUE

le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique, ci-après dénommés «les Parties», ont reconnu avoir un intérêt mutuel dans la réalisation d'une étude conjointe visant à mieux expliquer l'interaction entre le biome de la forêt boréale et l'atmosphère; et que

les Parties désirent établir un cadre de coopération à cet égard;

par conséquent, les Parties conviennent de ce qui suit :

### ARTICLE PREMIER

#### OBJET

Le présent Accord a pour objet de fournir un cadre de coopération entre la National Aeronautics and Space Administration (NASA), un organisme du Gouvernement des États-Unis d'Amérique, et Énergie, Mines et Ressources (EMR), un ministère du Gouvernement du Canada, ci-après dénommés «les Participants», en ce qui concerne l'Étude de l'atmosphère et des écosystèmes boréaux (BOREAS), un projet conjoint des États-Unis et du Canada.

### ARTICLE 2

#### OBJECTIFS

A. Dans le cadre de l'étude BOREAS, les Parties étudient les interactions entre le biome de la forêt boréale et l'atmosphère, pour déterminer avec plus de précision les rôles que jouent ces interactions dans le changement planétaire. L'étude portera sur des processus qu'il est possible de bien analyser à l'intérieur d'une période intensive de mesures sur le terrain (qui durera un an) et qui sera suivie d'une période moins intensive d'observations sur place et par télédétection (d'une durée de trois à quatre ans).